



Communiqué de presse
Novembre 2019

Objectif réussite avec CentraleSupélec !

A CentraleSupélec, le mot d'ordre est l'égalité des chances. L'Ecole met tout en œuvre pour recruter les meilleurs talents dans différentes filières, pour que tous les étudiants puissent apprendre dans les meilleures conditions, sans souci financier. Le 6 novembre prochain, CentraleSupélec organisera une cérémonie de remise de bourses, l'occasion de se connaître entre étudiants boursiers et de rencontrer tous ceux qui se mobilisent, donateurs et personnels de l'Ecole, pour la réussite des étudiants.

Cette soirée, au cours de laquelle les étudiants seront à l'honneur, sera l'occasion pour l'Ecole, à travers Vincent Jolys, Directeur Général des Services, de présenter les actions menées par l'Ecole CentraleSupélec en faveur de l'égalité des chances. Les élèves boursiers du gouvernement français sont exonérés de frais de scolarité, comme dans tout établissement d'enseignement public. Cela représente une somme de 2 millions d'euros pour l'année 2018-2019 pour 723 étudiants. Par ailleurs, consciente des enjeux de diversification sociale pour les grandes Ecoles, l'Ecole a ouvert de nouvelles filières de recrutement en DUT (20 places chaque année) et en L3 scientifiques depuis plusieurs années (37 élèves recrutés en 2019), dans lesquelles les milieux populaires sont mieux représentés qu'en prépas scientifiques. Enfin, CentraleSupélec a également ouvert une filière dédiée à l'apprentissage dans laquelle sont engagés 72 étudiants, également exonérés des frais de scolarité.



Programme « Success Angels »

La Fondation CentraleSupélec a mis en place un programme de bourses « Success Angels » pour permettre à tous les étudiants qui intègrent l'Ecole de réaliser leur scolarité dans de bonnes conditions, indépendamment de leurs moyens financiers. Financement de leur participation à la vie associative et activités sportives, cours de préparation au concours pour les étudiants de DUT, logements étudiants, la Fondation est très active dans l'accompagnement de ses étudiants boursiers. Elle a ainsi accompagné 180 étudiants pour un montant de près de 600 000 € en 2018.

Tout cela est rendu possible grâce aux donateurs, entreprises, anciens élèves et parents d'élèves qui contribuent chaque année à soutenir la Fondation. Depuis 2019, plusieurs grands donateurs ont ainsi créé des fonds de bourses à leur nom (engagement de 100 000 euros).

Un étudiant boursier témoigne : « L'aide est plus que matérielle. C'est aussi un soutien moral, une marque de confiance qui m'a permis de renforcer mes ambitions. »



La Fondation CentraleSupélec soutient les projets stratégiques de CentraleSupélec et offre à ses étudiants les meilleures conditions pour réaliser leur potentiel. La Fondation dispose d'une dotation de 15 millions € et collecte chaque année entre 8 et 10 millions d'euros. Pour 2018, parmi les actions financées, au-delà des bourses, on peut notamment citer le financement de 6 chaires de recherche, le soutien du déploiement du nouveau cursus de l'Ecole, le financement des actions pédagogiques liées à l'entrepreneuriat.

FOCUS SUR LES CHIFFRES DE LA FONDATION

Un capital de **22 millions d'€** en 2018

Près de **7 000 donateurs** particuliers et une centaine d'entreprises mécènes

6 chaires gérées par la Fondation

180 étudiants bénéficiaires d'une aide de la Fondation

25 M€ collectés pour la construction du nouveau campus de Saclay

www.centralesupelec.fr



A propos de la Fondation CentraleSupélec :

- La fondation CENTRALESUPELEC a été créée en janvier 2018 de la fusion de la fondation Ecole Centrale Paris et de la fondation Supélec
- Elle a pour mission de doter CENTRALESUPELEC de toutes les ressources nécessaires pour faire d'elle une école d'exception qui forme les leaders scientifiques capables de relever les défis de leur temps. Elle vient en appui aux étudiants et enseignants-chercheurs de l'Ecole par l'octroi de bourses, de financement de projets... Elle contribue au rayonnement international de la recherche et de l'enseignement de l'Ecole.

Contacts presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com - 06 63 72 16 06

Justine Germond- justine@bpfconseil.com - 06 30 19 79 77